

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

Roland Lescure

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

Numéro 29



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

David Amiel

Le récent rapport de la Cour des comptes consacré à la prise de contrôle à 100 % d'EDF par l'État relance le débat sur l'avenir de notre entreprise et sur la place de l'électricité dans notre pays. Pour la CGT, ce rapport est surtout les réponses apportées par les pouvoirs publics révèlent une contradiction majeure :

L'État agit trop souvent comme un actionnaire soucieux d'équilibres financiers, et pas assez comme le garant d'un grand service public de l'énergie.

DES MINISTÈRES QUI RAISONNENT EN ACTIONNAIRES

À la lecture des positions défendues par les ministères de tutelles, (voir les courriers en lien QRcode) on constate que la **priorité** reste souvent donnée à la **soutenabilité budgétaire,** à la dette publique ou à la **rentabilité** financère des investissements.

Cette approche pose problème.
EDF n'est pas une entreprise ordinaire. Elle a été créée pour assurer l'accès de tous à une électricité sûre, disponible et abordable. Son rôle va bien au-delà de la production d'un résultat financier.

Lorsqu'un ministère actionnaire évalue EDF uniquement à travers le coût de ses investissements ou sa rentabilité, il oublie les bénéfices collectifs immenses apportés à la Nation :

- indépendance énergétique ;
- souveraineté industrielle ;
- stabilité du réseau électrique ;
- prix historiquement parmi les plus bas d'Europe ;
- aménagement équilibré du territoire ;
- maintien d'un haut niveau de qualification et d'emploi.

LES FAITS DONNENT RAISON AU SERVICE PUBLIC

Depuis le retour d'EDF à 100 % dans le giron de l'État, **les résultats économiques de l'entreprise se sont fortement redressés** grâce notamment à la remontée de la production nucléaire et hydraulique.

Ces performances démontrent qu'EDF demeure un acteur industriel solide lorsqu'on lui donne les moyens de conduire sa mission dans la durée.

Elles confirment également que les difficultés passées n'étaient pas uniquement liées à l'entreprise elle-même mais aussi à des choix politiques qui ont affaibli son modèle économique : ouverture forcée à la concurrence, mécanisme Arenh, vente de l'électricité nucléaire à prix réduit aux concurrents, instabilité réglementaire.



Amélie de Montchalin

Première présidente de la cour des comptes
(Ancienne ministre des comptes publics ?!)

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

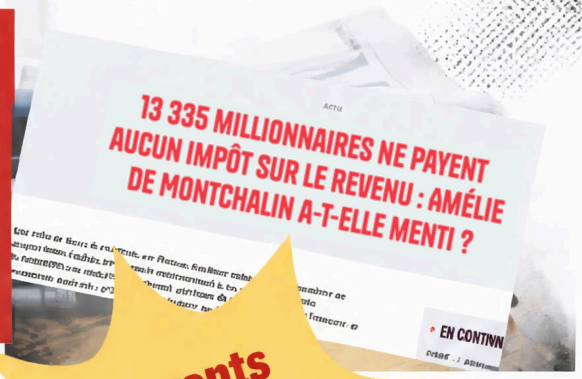

Année	Chiffre d'affaires	EBITDA (rentabilité brute du cycle ('exploitation)	Résultat net part du Groupe	Endettement financier net
2021	84,5 Md€	18,0 Md€	+5,1 Md€	
2022	143,5 Md€	-5,0 Md€	-17,9 Md€	64,5 Md€
2023	139,7 Md€	39,9 Md€	+10,0 Md€	54,4 Md€
2024	118,7 Md€	36,5 Md€	+11,4 Md€	54,3 Md€
2025	113,3 Md€	29,3 Md€	+8,4 Md€	51,5 Md€

Les agents EDF ne sont pas le problème

La crise de 2022 est exceptionnelle

La perte historique de 17,9 milliards d'euros en 2022 n'est pas liée à une incapacité structurelle d'EDF à être rentable. Elle est principalement due :

- **à la crise de corrosion sous contrainte sur le parc nucléaire ;**
- **aux arrêts des réacteurs ;**
- **aux décisions gouvernementales d'augmentation de l'ARENH pour limiter les prix de l'électricité.**

EDF assure une mission de service public

stratégique pour le pays, elle supporte donc les contraintes politiques, réglementaires et tarifaires les plus lourdes,
tandis que les énergéticiens privés bénéficient pleinement des mécanismes de marché.

NOTRE FIERTÉ, C'EST NOTRE TRAVAIL

« DANS LEURS RÉPONSES À LA COUR DES COMPTES, NOS MINISTRES DE TUTELLE SE PLACENT CLAIREMENT DANS UNE LOGIQUE D'ACTIONNAIRES, SUIVANT LES ORIENTATIONS DE LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE DE LA COUR DES COMPTES. ILS PRIVILÉGIENT LES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES ACCORDS SOCIAUX, AU DÉTRIMENT DES AGENTS, DE LEURS DROITS ET DE LEURS STATUTS. NOUS DÉNONÇONS CETTE VISION PUREMENT FINANCIÉRE ET LIBÉRALE DU GOUVERNEMENT, QUI TOURNE LE DOS À SES RESPONSABILITÉS SOCIALES ET AUX MISSIONS DE SERVICE PUBLIC. »

AU LIEU DE DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EN PILOTANT UNE ENTREPRISE DE SERVICE PUBLIC, LE GOUVERNEMENT CHERCHE À RÉDUIRE UNE DETTE DONT IL PORTE LUI-MÊME UNE LARGE PART DE RESPONSABILITÉ, EN FAISANT PAYER LA FACTURE AUX SALARIÉS ET AUX USAGERS.

Agenda de la semaine

- **Mardi 15 Septembre : Grève.**
- **Mercredi 16 Septembre : 3ème bilatérale nationale TAMA**

MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir



www.fnme-cgt.fr